

CIMENT PORTLAND COMPOSÉ

INFORMATION PRODUIT



vigier ciment

SOLUTIONS PAR PASSION

Vigier CEM Progresso

CH-Ciment Portland Composé ZN/D 42.5 N



Vigier CEM Progresso

CH-Ciment Portland Composé ZN/D 42.5 N

Vigier CEM Progresso, CH-Ciment Portland Composé ZN/D 42.5 N

Le Vigier CEM Progresso est un ciment Portland composé destiné à la fabrication de béton BTP, certifié selon le cahier technique SIA 2049. Il convient tout particulièrement aux bâtiments où l'accent est mis sur l'économie circulaire et de faibles émissions de CO₂.

Le Vigier CEM Progresso peut être utilisé pour la réalisation de bâtiments en béton selon le cahier technique SIA 262 et la norme SN EN 206. Sa grande finesse de mouture stabilise les recettes de béton; les bétons écologiques restent donc faciles à mettre en œuvre même avec de faibles teneurs en ciment. La faible quantité d'eau requise permet de fabriquer des bétons présentant un rapport eau-ciment bas.

Le Vigier CEM Progresso permet, dans des conditions optimales, de fabriquer un béton de type B selon la norme SN EN 206 avec une empreinte carbone de < 100kg de CO₂/m³ de béton. Cela permet de réduire considérablement l'empreinte carbone d'un bâtiment.

Le Vigier CEM Progresso se compose pour plus de 35% de matières premières secondaires issues de sources régionales. L'utilisation du Vigier CEM Progresso permet aussi de réaliser une considérable économie de ressources naturelles.

COMPOSITION

Type de ciment	Désignation normalisée	Proportion de clinker de ciment Portland	Constituants circulaires
Ciment Portland composé	CH-Ciment Portland Composé ZN/D 42.5 N	50-64%	36-50%

EXIGENCES MÉCANIQUES ET PHYSIQUES

Classe de résistance	Résistance à la compression (MPa)*				Temps de début de prise (minutes)	Stabilité (expansion en mm)
	Résistance à court terme		Résistance courante			
	2 jours	7 jours	28 jours			
42.5 N	≥10	-	≥42.5	≤62.5	≥60	≤10

*1 MPa = 1 N/mm²



Émissions de CO₂ par m³ de béton (GWP A1 – A3 selon la norme SN EN 15804)

Le Vigier CEM Progresso permet de fabriquer un béton de type B avec une empreinte carbone de moins de 100 kg de CO₂/m³ et un béton de type C avec une empreinte carbone d'à peine plus de 100 kg de CO₂/m³. Cela requiert des conditions de production optimales telles qu'une haute qualité de granulats, avec une composition idéale, en particulier au niveau du sable, l'utilisation judicieuse d'additifs et une haute précision de dosage de l'installation de mélange, etc.

Béton de type B selon la norme SN EN 206

Env. 45 % de CO₂ en moins par m³ de béton

Béton BTP de type B fabriqué avec du ciment Vigier CEM Progresso

Moyenne suisse pour le béton BTP de type B ¹

Béton de type C selon la norme SN EN 206

Env. 45 % de CO₂ en moins par m³ de béton

Béton BTP de type C fabriqué avec du ciment Vigier CEM Progresso

Moyenne suisse pour le béton BTP de type C ²

100 kg de CO₂ par m³ de béton

¹ Source: DEP moyenne pour le béton – type B publiée par l'Association Suisse de l'industrie des Gravieres et du Béton (ASGB)

² Source: DEP moyenne pour le béton – type C publiée par l'Association Suisse de l'industrie des Gravieres et du Béton (ASGB)

Domaines d'utilisation

Le Vigier CEM Progresso est utilisé principalement lorsque le but est d'employer des bétons optimisés sur le plan écologique dans la construction de bâtiments.

Écologie

Le Vigier CEM Progresso présente une plus faible part de clinker. Le clinker fabriqué dans notre cimenterie de Péry est produit avec une part de combustibles alternatifs de près de 100%. Cela explique que la production du Vigier CEM Progresso ne génère que de faibles émissions de CO₂.

La part d'additions circulaires est supérieure à 35%. L'utilisation du Vigier CEM Progresso permet donc de ménager les ressources naturelles de façon ciblée.

L'analyse du cycle de vie examine les effets environnementaux de l'utilisation du Vigier CEM Progresso pendant tout le cycle de vie d'une construction en béton. Elle étudie toutes les phases de vie du bâtiment en béton, de son édification à sa déconstruction et à la revalorisation du béton. L'analyse du cycle de vie montre que les nuisances environnementales résultant de l'utilisation du Vigier CEM Progresso sont globalement inférieures à celles générées par les ciments conventionnels.

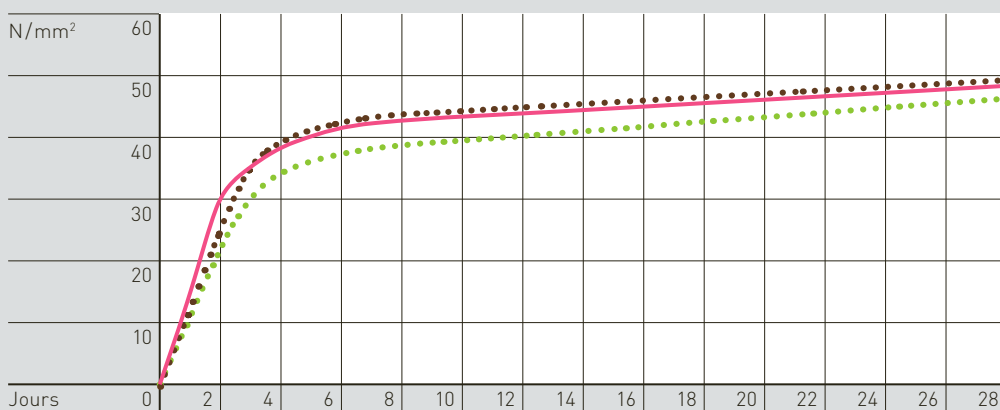
Contrôle de qualité

La conformité aux normes SN EN 197-1 et SN EN 197-2 ainsi qu'au cahier technique SIA 2049 concernant la composition et les propriétés du Vigier CEM Progresso fait l'objet d'un contrôle de production interne selon ISO 90001. Un contrôle externe est en outre effectué par un organisme indépendant et accrédité selon les exigences de la norme SN EN 197-2.

Vigier CEM Progresso

CH-Ciment Portland Composé ZN/D 42.5 N

Courbe typique de la résistance à la compression, mesurée sur un mortier normalisé



Les valeurs effectives des produits figurent dans les caractéristiques actuelles des produits Vigier.

— Vigier CEM Progresso, CH-Ciment Portland Composé ZN/D 42.5 N

●●● Vigier CEM Universo, CEM II/A-LL 42.5 N

●●● Vigier CEM Bono, CEM II/B-LL 32.5 R



Formes de livraison

En vrac par camion, chemin de fer ou ferroutage.

Stockage

Entreposer au sec et à l'abri de l'humidité. Insensible au gel sous forme pulvérulente.

Mesures de protection

Éviter tout contact avec la peau et les yeux lors de la mise en œuvre. Porter un équipement de protection approprié (gants de protection/tenue de protection/protection des yeux). Les pâtes de ciment sont hautement basiques. En cas de contact avec les yeux, rincer les yeux avec une douche oculaire neutralisante. En cas de contact avec les yeux, de blessures ou de réactions allergiques, il convient de consulter immédiatement le médecin le plus proche. Ce ciment est pauvre en chromate, conformément à l'ordonnance ORRChim, et réduit de ce fait les réactions allergiques en cas de contact avec la peau.

Environnement, élimination

Ne pas déverser dans l'eau ou dans les canalisations; durant le stockage et la mise en œuvre, observer les prescriptions de protection des eaux. En cas d'utilisation appropriée et à l'état durci, aucun impact négatif sur l'environnement. En cas d'élimination dans une décharge, observer les prescriptions de mise en décharge.

Conseil

Ciments Vigier SA, Zone industrielle Rondchâtel, 2603 Péry
Téléphone 032 485 03 00
E-mail ciment@vigier.ch, www.vigier-ciment.ch

Les indications fournies correspondent au niveau des connaissances au moment de l'impression de cette fiche technique. Selon l'utilisation et la mise en œuvre, sur lesquelles nous n'avons aucune influence, il peut y avoir des différences par rapport aux indications et aux valeurs fournies. Notre garantie se limite donc à la qualité de la marchandise livrée.

Mars 2024 © Ciments Vigier SA





CIMENTS VIGIER SA

ZONE INDUSTRIELLE RONDCHÂTEL

CH-2603 PÉRY

TEL +41 (0)32 485 03 00

E-MAIL CIMENT@VIGIER.CH

WWW.VIGIER-CIMENT.CH